

MINISTRE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
(MARCHES RESERVES AUX PME GABONAISES)

Date de lancement : 27/03/2024
 Appel d'offres : N° 01/MERH/SG/DGEAU/DHR/Mars./2024
 Nom du projet : REHABILITATION DE 600 POINTS D'EAU.
 Source de financement : Etat gabonais, LFI 2024

1. OBJET

Le Ministère de l'Énergie des Ressources Hydrauliques par le biais de la Direction de l'Hydraulique Rurale lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de réhabilitation de 600 points, en vue de répondre aux besoins en eau potable des populations vivant en zones rurales.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en quatre (04) lots suivants :

Lot n°1: Réhabilitation de 25 points d'eau dans les Départements du KOMO-MONDAH (10) et de la NOYA (15);

Lot n°2: Réhabilitation de 24 points d'eau dans les Départements du KOMO-KANGO (17) et de NDOUGOU (07);

Lot n°3: Réhabilitation de 21 points d'eau dans le Département de LABANGA-BIGNE;

Lot n°4: Réhabilitation des (22) points d'eau dans le Département de l'OGOUE ET DES LACS.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires :

- Agrés conformément aux dispositions de la loi N° 008/2018 du 08/02/2019 portant orientation de la politique nationale de la promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics ;
- Remplissant les conditions de l'article 3 du décret n°0053/PR/MEP du 21 novembre 2023 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 100 000 F CFA par lot. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse ci-dessous :

Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques
 Direction Générale de l'Eau
 Direction de l'Hydraulique Rurale
 B.P. : 1 172 Libreville/Gabon - Téléphone : 011 73 10 25
 4ème étage Bâtiment C, Boulevard du bord de mer,
 Pont Gué-Gué, Impasse André MBA OBAME I 235 V, Lycée
 privé AWASSI
 Adresse électronique : secretariatdg00@gmail.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 25/04/2024 à 12heures et être accompagnées d'une déclaration sur l'honneur attestant le respect des engagements résultants de la soumission et de l'attribution du marché.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 25/04/2024 à 13heures 30 minutes dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'Eau, sise au 4ème étage Bâtiment C, Boulevard du bord de mer, Pont Gué-Gué, Impasse 1235V, Lycée privé AWASSI.

Directeur Général de l'Eau



Sidney Boris MAMBARI TSENDE

Le Directeur Général
des Marchés Publics



Commissaire Général Sylvie
NGUEMBHYT